

COMMUNE DE GONDECOURT

**Date de l'enquête :**

Jeudi 16 novembre 2006.

**Personnes présentes lors de l'enquête terrain :**

M Michel DESMAZIERES	Maire	Tél : 03 20 62 95 70
M LATURELLE	DDE59 - AT Lille – BEAP	Tél : 03 20 71 44 89

**Zones inondées :**

➤ **Rue Nationale (voir carte secteur GOND1) :**

La chaussée a été inondée en 2000. Quelques caves d'habitations situées en contrebas de la route ont été touchées. Depuis cette inondation, plusieurs mesures ont été prises afin de pallier à ce problème:

- Réalisation d'une canalisation Ø1000 et 1200 entre la RD 62 et la rue Nationale
- Création d'un bassin de rétention
- Reprofilage d'un fossé existant permettant d'augmenter sa capacité de stockage de 1000 m3

Concernant le terrain devant recevoir à terme des établissements d'accueil pour personnes âgées et handicapées, M le Maire et son premier adjoint précisent que seule la chaussée a été inondée en 2000. Ils ajoutent que le terrain n'a jamais été inondé et qu'il est plus haut que la route.

Une visite de terrain menée par L Laturelle a permis de vérifier que le terrain est effectivement plus haut que la route de 40 à 50 cm et que la topographie du lieu ne semble pas favoriser le ruissellement ou la stagnation d'eau (terrain plat sans cuvette).

M le Maire ajoute que les fossés situés de part et d'autre de la rue Nationale vont être reprofilés dans le courant de l'année 2007.

➤ **Rue de Verdun – Rue Lalo (voir carte secteur GOND2)**

Quelques caves et sous-sols ont été inondées en 2000.

➤ **Résidence Capitaine Michel (voir carte secteur GOND3)**

Un garage situé en sous-sol a été inondé en 2000.

➤ **Rue Mme Marchant – Rue Charles Dupretz (voir carte secteur GOND4)**

M le Maire précise que la chaussée a été inondée et que quelques caves et sous-sols ont été également inondés en 2000.

➤ **Rue du Général Leclerc (voir carte secteur GOND5)**

M le Maire précise qu'une cave a été inondée en 2000 (au numéro 18). La cause semble être la très forte imperméabilisation du terrain qui a entraînée un ruissellement important sur la parcelle.

➤ **Secteur dit « le Marais » à proximité de la Naviette (voir carte secteur GOND6)**

Cette zone a été recensée par l'USAN. M le Maire valide l'enveloppe de la zone inondable. Il précise que cette inondation par débordement de la Naviette était due à l'impossibilité de rejeter les eaux dans la Deûle en raison de son très haut niveau d'eau.

Des réflexions sont menées sur les mesures à prendre (bassin de rétention) afin de réduire les phénomènes observés sur ce cours d'eau.